

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARCES (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE CCAS de Saint Paul de Varcès
(M57) (2)

Numéro SIRET : 21380436200019

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARCES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	32
A5 - Etalement des provisions	33
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	40
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	41
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	42
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	46
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	50
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	51
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	52
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	54
D2 - Arrêté et signatures	55

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARCES
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARCES**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2282
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	22
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Grenoble Alpes Metropole	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2137572	2230359	927.77	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	934.41	0
2	Produit des impositions directes/population	512.92	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1032.6	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	153.14	0
5	Encours de dette/population	651.16	0
6	DGF/population	56.89	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55.44 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95.5446 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	14.83 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	63.0607 %	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 147 375,76	G	2 346 067,02
	Section d'investissement	B	466 489,17	H	145 118,82
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	311 726,53 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	841 927,14 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 613 864,93	= G+H+I+J	3 644 839,51
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	59 131,33	L	33 539,67
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	59 131,33	= K+L	33 539,67
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 147 375,76	= G+I+K	2 657 793,55
	Section d'investissement	= B+D+F	525 620,50	= H+J+L	1 020 585,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 672 996,26	= G+H+I+J+K+L	3 678 379,18

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	59 131,33
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	33 539,67
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 454,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 677,33	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	755 009,99	620 032,68	54 220,87	0,00	80 756,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 271 241,15	1 176 906,77	0,00	0,00	94 334,38
014	Atténuations de produits	154 500,00	116 091,00	35 030,00	0,00	3 379,00
65	Autres charges de gestion courante	118 262,00	97 695,54	5 421,25	0,00	15 145,21
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 299 013,14	2 010 725,99	94 672,12	0,00	193 615,03
66	Charges financières	17 698,97	16 884,15	0,00	0,00	814,82
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	699,33	0,00	0,00	800,67
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	40 000,00	0,00			40 000,00
022	Dépenses imprévues	31 530,34				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 389 742,45	2 028 309,47	94 672,12	0,00	266 760,86
023	Virement à la section d'investissement (2)	130 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	24 580,00	24 394,17			185,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		154 580,00	24 394,17			130 185,83
TOTAL		2 544 322,45	2 052 703,64	94 672,12	0,00	396 946,69
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 800,00	3 002,00	0,00	0,00	5 798,00
70	Produits services, domaine et ventes div	282 315,00	313 435,85	0,00	0,00	-31 120,85
73	Impôts et taxes	1 553 358,92	1 609 405,27	0,00	0,00	-56 046,35
74	Dotations et participations	281 057,00	292 006,85	0,00	0,00	-10 949,85
75	Autres produits de gestion courante	92 765,00	92 698,96	0,00	0,00	66,04
Total des recettes de gestion courante		2 218 295,92	2 310 548,93	0,00	0,00	-92 253,01
76	Produits financiers	0,00	9 830,22	0,00	0,00	-9 830,22
77	Produits exceptionnels	14 300,00	25 687,87	0,00	0,00	-11 387,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 232 595,92	2 346 067,02	0,00	0,00	-113 471,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 232 595,92	2 346 067,02	0,00	0,00	-113 471,10
Pour information		(3) 311 726,53				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 176,00	19 000,00	8 454,00	24 722,00
204	Subventions d'équipement versées	9 600,00	9 484,00	0,00	116,00
21	Immobilisations corporelles	581 850,55	291 946,41	50 677,33	239 226,81
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	311 349,00	27 500,38	0,00	283 848,62
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	954 975,55	347 930,79	59 131,33	547 913,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	119 485,00	118 558,38	0,00	926,62
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 959,29			
	Total des dépenses financières	131 444,29	118 558,38	0,00	12 885,91
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 086 419,84	466 489,17	59 131,33	560 799,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 250,00	0,00		1 250,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 250,00	0,00		1 250,00
	TOTAL	1 087 669,84	466 489,17	59 131,33	562 049,34
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	318 847,70	80 303,53	33 539,67	205 004,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	318 847,70	80 303,53	33 539,67	205 004,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	42 670,00	39 671,12	0,00	2 998,88
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	800,00	750,00	0,00	50,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	44 470,00	40 421,12	0,00	4 048,88
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	363 317,70	120 724,65	33 539,67	209 053,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	130 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	24 580,00	24 394,17		185,83
041	Opérations patrimoniales (1)	1 250,00	0,00		1 250,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	155 830,00	24 394,17		131 435,83
	TOTAL	519 147,70	145 118,82	33 539,67	340 489,21

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 12/04/2024
 ID : 038-213804362-20240402-240402_DEL09-BF

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	à réaliser	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 841 927,14			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	674 253,55		674 253,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 176 906,77		1 176 906,77
014	Atténuations de produits	151 121,00		151 121,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	103 116,79		103 116,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	16 884,15	0,00	16 884,15
67	Charges exceptionnelles	699,33	0,00	699,33
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	24 394,17	24 394,17
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 122 981,59	24 394,17	2 147 375,76
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	118 558,38	0,00	118 558,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	19 000,00	0,00	19 000,00
204	Subventions d'équipement versées	9 484,00	0,00	9 484,00
21	Immobilisations corporelles (6)	291 946,41	0,00	291 946,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	27 500,38	0,00	27 500,38
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		466 489,17	0,00	466 489,17
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 002,00		3 002,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	313 435,85		313 435,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 609 405,27		1 609 405,27
74	Dotations et participations	292 006,85		292 006,85
75	Autres produits de gestion courante	92 698,96	0,00	92 698,96
76	Produits financiers	9 830,22	0,00	9 830,22
77	Produits exceptionnels	25 687,87	0,00	25 687,87
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 346 067,02	0,00	2 346 067,02
Pour information				311 726,53
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 671,12	0,00	39 671,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	80 303,53	0,00	80 303,53
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	750,00	0,00	750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		24 394,17	24 394,17
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		120 724,65	24 394,17	145 118,82
Pour information				841 927,14
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	755 009,99	620 032,68	54 220,87	0,00	80 756,44
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	144 600,40	126 648,82	13 239,84	0,00	4 711,74
60611	Eau et assainissement	8 710,00	8 702,74	0,00	0,00	7,26
60612	Energie - Electricité	66 605,25	59 767,63	6 366,31	0,00	471,31
60621	Combustibles	72 298,34	46 953,30	0,00	0,00	25 345,04
60622	Carburants	6 360,00	5 546,98	739,26	0,00	73,76
60623	Alimentation	4 810,00	2 985,56	179,16	0,00	1 645,28
60624	Produits de traitement	2 080,00	1 816,93	0,00	0,00	263,07
60628	Autres fournitures non stockées	2 643,00	2 108,97	0,00	0,00	624,03
60631	Fournitures d'entretien	17 800,00	17 792,55	0,00	0,00	7,45
60632	Fournitures de petit équipement	19 905,00	18 035,95	80,41	0,00	1 788,64
60636	Vêtements de travail	2 135,00	1 449,80	444,66	0,00	240,54
6064	Fournitures administratives	1 935,00	1 746,18	0,00	0,00	188,82
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 000,00	3 841,85	1 047,22	0,00	110,93
6067	Fournitures scolaires	15 870,00	14 559,15	171,50	0,00	1 139,35
6068	Autres matières et fournitures	8 515,00	7 004,23	174,24	0,00	1 336,53
611	Contrats de prestations de services	28 196,00	26 704,75	7 612,69	0,00	-6 121,44
6132	Locations immobilières	7 871,00	5 464,80	0,00	0,00	2 406,20
6135	Locations mobilières	16 990,00	16 250,09	623,33	0,00	116,58
614	Charges locatives et de copropriété	8 100,00	8 084,41	0,00	0,00	15,59
61521	Entretien terrains	24 000,00	13 127,33	0,00	0,00	10 872,67
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 762,00	441,41	900,00	0,00	3 420,59
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 005,00	1 004,18	0,00	0,00	0,82
61551	Entretien matériel roulant	11 340,00	9 489,77	1 840,30	0,00	9,93
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 670,00	1 664,94	0,00	0,00	5,06
6156	Maintenance	44 386,00	33 026,31	10 608,34	0,00	751,35
6161	Multirisques	40 124,00	40 122,64	0,00	0,00	1,36
617	Etudes et recherches	1 000,00	176,40	0,00	0,00	823,60
6182	Documentation générale et technique	1 580,00	740,00	0,00	0,00	840,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 260,00	3 251,00	0,00	0,00	9,00
6188	Autres frais divers	24 165,00	10 578,34	1 395,25	0,00	12 191,41
6226	Honoraires	29 775,00	24 662,65	1 474,53	0,00	3 637,82
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 080,00	0,00	1 080,00	0,00	0,00
6228	Divers	21 479,00	19 508,84	997,50	0,00	972,66
6231	Annonces et insertions	2 780,00	2 773,54	0,00	0,00	6,46
6232	Fêtes et cérémonies	5 540,00	5 286,00	0,00	0,00	254,00
6236	Catalogues et imprimés	6 810,00	4 897,00	0,00	0,00	1 913,00
6237	Publications	7 330,00	7 325,98	0,00	0,00	4,02
6238	Divers	1 950,00	25,20	1 400,00	0,00	524,80
6241	Transports de biens	280,00	279,00	0,00	0,00	1,00
6247	Transports collectifs	4 290,00	2 056,00	557,70	0,00	1 676,30
6251	Voyages et déplacements	100,00	9,50	0,00	0,00	90,50
6257	Réceptions	4 735,00	3 614,62	30,00	0,00	1 090,38
6261	Frais d'affranchissement	4 200,00	2 859,40	271,02	0,00	1 069,58
6262	Frais de télécommunications	8 925,00	8 319,61	0,00	0,00	605,39
627	Services bancaires et assimilés	1 640,00	1 496,09	141,36	0,00	2,55
6281	Concours divers (cotisations)	630,00	580,71	0,00	0,00	49,29
6283	Frais de nettoyage des locaux	28 954,00	26 525,93	2 134,44	0,00	293,63
6288	Autres services extérieurs	15 516,00	10 139,60	711,81	0,00	4 664,59
63512	Taxes foncières	10 280,00	10 676,00	0,00	0,00	-396,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 271 241,15	1 176 906,77	0,00	0,00	94 334,38
6331	Versement mobilité	15 007,90	13 912,58	0,00	0,00	1 095,32
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 739,74	3 478,26	0,00	0,00	261,48
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 675,12	16 674,55	0,00	0,00	0,57
6411	Personnel titulaire	575 324,62	544 016,01	0,00	0,00	31 308,61
6413	Personnel non titulaire	297 406,95	273 441,69	0,00	0,00	23 965,26
6417	Rémunérations des apprentis	22 664,46	15 220,01	0,00	0,00	7 444,45
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	164 445,10	153 987,34	0,00	0,00	10 457,76
6453	Cotisations aux caisses de retraites	157 529,08	139 319,21	0,00	0,00	18 209,87
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 749,37	11 094,00	0,00	0,00	655,37
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 398,81	5 713,27	0,00	0,00	685,54
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6478	Autres charges sociales diverses	200,00	49,85	0,00	0,00	150,15
014	Atténuations de produits	154 500,00	116 091,00	35 030,00	0,00	3 379,00
739211	Attributions de compensation	141 000,00	104 700,00	35 030,00	0,00	1 270,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 500,00	11 391,00	0,00	0,00	2 109,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou à employer)		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées		
65	Autres charges de gestion courante	118 262,00	97 695,54	5 421,25	0,00	15 145,21
6531	Indemnités	55 950,00	52 041,34	0,00	0,00	3 908,66
6533	Cotisations de retraite	2 200,00	2 195,87	0,00	0,00	4,13
6535	Formation	5 907,00	0,00	0,00	0,00	5 907,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	40,58	0,00	0,00	459,42
65548	Autres contributions	33 540,00	26 999,52	5 421,25	0,00	1 119,23
6557	Contribut° politique de l'habitat	510,00	380,00	0,00	0,00	130,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	1 389,08	0,00	0,00	610,92
657348	Subv. fonct. Autres communes	800,00	797,87	0,00	0,00	2,13
657362	Subv. fonct. CCAS	8 500,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	8 350,00	5 350,00	0,00	0,00	3 000,00
65888	Autres	5,00	1,28	0,00	0,00	3,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 299 013,14	2 010 725,99	94 672,12	0,00	193 615,03
66	Charges financières (b)	17 698,97	16 884,15	0,00	0,00	814,82
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 698,97	16 884,15	0,00	0,00	814,82
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	699,33	0,00	0,00	800,67
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	290,00	285,60	0,00	0,00	4,40
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	90,00	86,73	0,00	0,00	3,27
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	327,00	0,00	0,00	673,00
678	Autres charges exceptionnelles	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	31 530,34				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 389 742,45	2 028 309,47	94 672,12	0,00	266 760,86
023	Virement à la section d'investissement	130 000,00	0,00			130 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	24 580,00	24 394,17			185,83
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	24 580,00	24 394,17			185,83
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		154 580,00	24 394,17			130 185,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		154 580,00	24 394,17			130 185,83
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 544 322,45	2 052 703,64	94 672,12	0,00	396 946,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 800,00	3 002,00	0,00	0,00	5 798,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 800,00	3 002,00	0,00	0,00	5 798,00
70	Produits services, domaine et ventes div	282 315,00	313 435,85	0,00	0,00	-31 120,85
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	4 684,16	0,00	0,00	-2 684,16
7062	Redevances services à caractère culturel	4 600,00	4 508,50	0,00	0,00	91,50
70632	Redevances services à caractère loisir	14 050,00	18 642,26	0,00	0,00	-4 592,26
7066	Redevances services à caractère social	26 000,00	22 508,69	0,00	0,00	3 491,31
7067	Redev. services périscolaires et enseign	229 800,00	257 482,11	0,00	0,00	-27 682,11
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 865,00	5 610,13	0,00	0,00	254,87
73	Impôts et taxes	1 553 358,92	1 609 405,27	0,00	0,00	-56 046,35
73111	Impôts directs locaux	1 119 218,92	1 165 210,00	0,00	0,00	-45 991,08
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 240,00	155,00	0,00	0,00	2 085,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	133 700,00	133 701,00	0,00	0,00	-1,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	120 000,00	123 823,00	0,00	0,00	-3 823,00
7336	Droits de place	1 200,00	1 164,16	0,00	0,00	35,84
7338	Autres taxes	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	86 800,00	86 704,00	0,00	0,00	96,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	59 000,00	80 836,11	0,00	0,00	-21 836,11
7388	Autres taxes diverses	30 000,00	17 812,00	0,00	0,00	12 188,00
74	Dotations et participations	281 057,00	292 006,85	0,00	0,00	-10 949,85
7411	Dotation forfaitaire	98 500,00	92 587,00	0,00	0,00	5 913,00
74121	Dotation de solidarité rurale	35 000,00	35 821,00	0,00	0,00	-821,00
74127	Dotation nationale de péréquation	930,00	841,00	0,00	0,00	89,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	700,00	700,65	0,00	0,00	-0,65
74718	Autres participations Etat	117,00	0,00	0,00	0,00	117,00
7478	Participat° Autres organismes	124 000,00	140 714,20	0,00	0,00	-16 714,20
74832	Attribution du fonds départemental TP	19 700,00	18 773,00	0,00	0,00	927,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 110,00	2 277,00	0,00	0,00	-167,00
75	Autres produits de gestion courante	92 765,00	92 698,96	0,00	0,00	66,04
752	Revenus des immeubles	92 700,00	92 697,20	0,00	0,00	2,80
757	Redevances versées par fermiers, conces.	65,00	0,00	0,00	0,00	65,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,76	0,00	0,00	-1,76
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 218 295,92	2 310 548,93	0,00	0,00	-92 253,01
76	Produits financiers (b)	0,00	9 830,22	0,00	0,00	-9 830,22
761	Produits de participations	0,00	9 830,22	0,00	0,00	-9 830,22
77	Produits exceptionnels (c)	14 300,00	25 687,87	0,00	0,00	-11 387,87
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	7,25	0,00	0,00	-7,25
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 519,12	0,00	0,00	-1 519,12
7788	Produits exceptionnels divers	14 300,00	24 161,50	0,00	0,00	-9 861,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 232 595,92	2 346 067,02	0,00	0,00	-113 471,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 232 595,92	2 346 067,02	0,00	0,00	-113 471,10
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		311 726,53				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	52 176,00	19 000,00	8 454,00	24 722,00
2031	Frais d'études	27 500,00	19 000,00	8 454,00	46,00
2051	Concessions, droits similaires	24 676,00	0,00	0,00	24 676,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	9 600,00	9 484,00	0,00	116,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	9 600,00	9 484,00	0,00	116,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	581 850,55	291 946,41	50 677,33	239 226,81
2111	Terrains nus	19 560,00	7 817,00	0,00	11 743,00
2116	Cimetières	10 470,00	5 300,00	5 170,00	0,00
2117	Bois et forêts	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 360,00	4 240,80	1 581,24	537,96
2128	Autres agencements et aménagements	103 612,85	87 621,11	0,00	15 991,74
21311	Hôtel de ville	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
21312	Bâtiments scolaires	50 846,00	34 368,00	8 802,15	7 675,85
21318	Autres bâtiments publics	157 962,70	29 230,15	15 134,75	113 597,80
2135	Installations générales, agencements	21 000,00	7 616,26	12 760,50	623,24
2151	Réseaux de voirie	19 000,00	609,60	0,00	18 390,40
2152	Installations de voirie	30 700,00	733,82	6 300,00	23 666,18
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 250,00	0,00	0,00	1 250,00
21534	Réseaux d'électrification	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	524,40	0,00	2 475,60
2158	Autres installat°, matériel et outillage	8 469,00	5 763,48	0,00	2 705,52
2182	Matériel de transport	91 500,00	91 250,00	0,00	250,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 500,00	1 632,06	0,00	2 867,94
2184	Mobilier	8 000,00	5 812,55	0,00	2 187,45
2188	Autres immobilisations corporelles	17 120,00	9 427,18	928,69	6 764,13
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	311 349,00	27 500,38	0,00	283 848,62
2313	Constructions	311 349,00	27 500,38	0,00	283 848,62
Total des dépenses d'équipement		954 975,55	347 930,79	59 131,33	547 913,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	119 485,00	118 558,38	0,00	926,62
1641	Emprunts en euros	117 985,00	117 947,38	0,00	37,62
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	611,00	0,00	889,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 959,29			
Total des dépenses financières		131 444,29	118 558,38	0,00	12 885,91
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 086 419,84	466 489,17	59 131,33	560 799,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 250,00	0,00		1 250,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 250,00	0,00		1 250,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 250,00	0,00		1 250,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 087 669,84	466 489,17	59 131,33	562 049,34
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 038-213804362-20240402-240402_DEL09-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	318 847,70	80 303,53	33 539,67	205 004,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	196 670,70	50 660,54	33 539,67	112 470,49
1323	Subv. non transf. Départements	35 660,00	28 567,00	0,00	7 093,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	86 517,00	1 075,99	0,00	85 441,01
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		318 847,70	80 303,53	33 539,67	205 004,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 670,00	39 671,12	0,00	2 998,88
10222	FCTVA	39 770,00	39 671,12	0,00	98,88
10226	Taxe d'aménagement	2 900,00	0,00	0,00	2 900,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	800,00	750,00	0,00	50,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		0,00	
Total des recettes financières		44 470,00	40 421,12	0,00	4 048,88
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		363 317,70	120 724,65	33 539,67	209 053,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement	130 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	24 580,00	24 394,17		185,83
28031	Frais d'études	4 120,00	4 119,84		0,16
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 760,00	3 751,55		8,45
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	7 850,00	7 827,44		22,56
28041582	GFP : Bâtiments, installations	6 955,00	6 950,40		4,60
28046	Attributions compensation investissement	1 895,00	1 744,94		150,06
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		154 580,00	24 394,17		130 185,83
041	Opérations patrimoniales (5)	1 250,00	0,00		1 250,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 250,00	0,00		1 250,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		155 830,00	24 394,17		131 435,83
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		519 147,70	145 118,82	33 539,67	340 489,21
Pour information		841 927,14			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 173 417,36									
1641 Emprunts en euros (total)					2 173 417,36									
1349244	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/11/2019	2019-10-31	01/09/2020	207 074,15	V		1,750	1,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
5194382	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/08/2017	2017-08-29	01/05/2018	250 000,00	F		1,867	1,880	EURO	T	X Autres	N	A-1
5194383	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/08/2017	2017-08-29	01/05/2018	200 000,00	V		1,740	1,740	EURO	T	X Autres	N	A-1
68834	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/08/2017	2017-08-29	19/09/2018	1 300 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	B-1
9568441	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	01/11/2014	2014-11-20	25/03/2015	200 000,00	F		1,960	1,960	EURO	T	X Autres	N	A-1
A011807800	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	25/10/2017	2017-10-25	25/01/2018	10 658,00	R		1,780	1,780	EURO	T	X Autres	N	A-1
A0118081	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	17/11/2017	2017-10-25	25/01/2018	5 685,21	F		1,630	1,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 173 417,36									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 454 802,94					117 987,79	15 604,08	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 454 802,94					117 987,79	15 604,08	0,00	0,00
1349244	N	0,00	A-1	163 042,02	14,00	V		4,000	13 048,80	5 080,03	0,00	0,00
5194382	N	0,00	A-1	200 155,54	19,25	F		1,880	8 698,98	3 838,42	0,00	0,00
5194383	N	0,00	A-1	154 000,00	19,25	V		3,000	8 000,00	5 872,09	0,00	0,00
68834	N	0,00	B-1	910 000,00	14,00	F		0,000	65 000,00	0,00	0,00	0,00
9568441	N	0,00	A-1	21 804,93	1,00	F		1,960	21 382,84	689,96	0,00	0,00
A011807800	N	0,00	A-1	4 948,12	4,50	R		1,780	1 018,58	100,82	0,00	0,00
A0118081	N	0,00	A-1	852,33	1,00	F		1,630	838,59	22,76	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 454 802,94					117 987,79	15 604,08	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
68834	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 300 000,00	910 000,00	1	20,00				0,00	0	0,000	0,00	0,00	62,55
TOTAL (B)		1 300 000,00	910 000,00						0,00			0,00	0,00	62,55
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 300 000,00	910 000,00						0,00			0,00	0,00	62,55

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARCES - COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARCES - CA - 2023

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 038-213804362-20240402-240402_DEL09-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	37,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	544 802,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	62,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	910 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.8****A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 730 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Electrification rurale-Eclairage public	15	01/01/2016
L	AC Investissement	15	01/12/2018
L	Etudes risques ONF	5	01/01/2021

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

IV
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
Participation statutaire PNRV	participation statutaire en litige	70 000,00	2	40 000,00	40 000,00	30 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		129 944,29	I 117 947,38
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		117 985,00	117 947,38
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	117 985,00	117 947,38
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 959,29	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 959,29	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	117 947,38	59 131,33	0,00	177 078,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		198 250,00	III 64 065,29
Ressources propres externes de l'année (a)		42 670,00	39 671,12
10222	FCTVA	39 770,00	39 671,12
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 900,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		155 580,00	24 394,17
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 120,00	4 119,84
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 760,00	3 751,55
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	7 850,00	7 827,44
28041582	GFP : Bâtiments, installations	6 955,00	6 950,40
28046	Attributions compensation investissement	1 895,00	1 744,94
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	130 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	64 065,29	33 539,67	841 927,14	0,00	939 532,10

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 177 078,71
Ressources propres disponibles	IV 939 532,10
Solde	V = IV - II (3) 762 453,39

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/03/2021	5 - MERLON PROTECTION	5 479,08	0,00	0
21/04/2021	acquisition parcelles metzger bandassi dos	1 722,00	0,00	0
05/04/2022	Nouveau Chariot Simple-pneus Pleins	1 443,00	0,00	0
21/09/2022	MOBILIERS ECOLE	1 013,62	0,00	0
21/09/2022	PROJET NOUVEAU MULTI -ACCUEIL	2 111,05	0,00	0
21/12/2022	TRAVAUX PORTECTION RISQUES EN MILIEU TCR	42 184,64	0,00	0
02/03/2023	micro ondes essentielb em255n 25l	129,99	0,00	0
14/03/2023	equipement dans les bat com nouveaux ext	1 167,06	0,00	0
14/03/2023	equipement dans les bat com nouveaux ext	1 167,06	0,00	0
14/03/2023	equipement dans les bat com nouveaux ext	1 167,06	0,00	0
14/03/2023	equipement dans les bat com nouveaux ext	1 167,06	0,00	0
14/03/2023	equipement dans les bat com nouveaux ext	9 300,00	0,00	0
14/03/2023	equipement dans les bat com nouveaux ext	0,30	0,00	0
30/03/2023	acuqisition parcelle AT 143 NAVIZELLE VE	250,00	0,00	0
04/04/2023	REPLACEMENT TOTAL DES CHENILLES BROUETT	365,52	0,00	0
04/04/2023	REPLACEMENT TOTAL DES CHENILLES BROUETT	109,10	0,00	0
04/04/2023	REPLACEMENT TOTAL DES CHENILLES BROUETT	624,72	0,00	0
18/04/2023	5 - MERLON PROTECTION	21 921,30	0,00	0
07/06/2023	INGENIERIE BET TOUS FLUIDES AVP (Avant P	2 111,05	0,00	0
07/06/2023	INGENIERIE BET TOUS FLUIDES AVP (Avant P	1 407,37	0,00	0
07/06/2023	INGENIERIE BET TOUS FLUIDES AVP (Avant P	9 323,82	0,00	0
07/06/2023	ACQUISITION PARCELLE C 214 AU VIERRE DE	5 845,00	0,00	0
30/11/2023	Remplacement de deux portes vandalisées	3 120,00	0,00	0
05/12/2023	Arbres et arbustes Parc Santé	2 984,91	0,00	0
11/12/2023	Arbres et arbustes Parc Santé	225,18	0,00	0
11/12/2023	Arbres et arbustes Parc Santé	1 030,71	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		117 370,60	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
07/07/2023	ACHAT DES TABLES POLYETHYLENE	657,72	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ACHAT CHARIOT A DEBARRASSER	339,36	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIERS ECOLE	4 743,08	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	extincteurs erp SALLE POL	3 894,12	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	communication et forfait oct+ achat sams	190,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	produits entretiens
aspirateur poussier	237,60	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	siège ergonomique adulte	215,54	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER AMENAGEMENT	243,73	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	DIVERS FOURNITURES DE RACCORDEMENT	4 772,04	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ACHAT FOUR AFFAIRE CANTINE	4 463,02	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	AFFAIRE FESTIF ACHAT 2 FRITEUSES	660,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	STRUCTURE ET MOBILIER	6 398,40	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	SONO COMPLETE	2 656,85	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	4 FAUTEUILS DE BUREAU	380,88	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CHAPITEAUX MDT 230-2013	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MACHINE A TRACER	6 800,46	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TATAMIS NINYLE	4 593,30	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	NETTOYAUER HAUTE PRESSION	823,63	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	STRUCTURE DE JEUX	4 664,40	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MINI BUMPER	5 980,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MANDAT	210,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MANDAT	18 286,84	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ACQUISITION DE PC	1 720,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PC ACCUEIL+PC PORTABLE DGS	1 273,84	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ARBRE DE NOEL ARTIFICIEL	150,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CABLAGE INFORMATIQUE	3 897,47	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MISE EN RESEAU INFORMATIQUE	3 225,12	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PACKAGE CADASTRE	2 372,27	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	2 ORDINATEURS LOCAL JEUNE	645,84	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CLASSEUR 4 TIROIR	1 293,95	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PRESENTOIR MAIRIE	580,06	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIERS CHAISES BEAULIEU	1 347,65	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER CANTINE	455,17	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CAGES DE FOOT	1 568,03	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CONTENER	419,36	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABLE DE REUNION	309,96	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER MAIRIE	6 346,69	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	BANCS POUR VESTIAIRES	686,02	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PRESENTOIR BIBLIOTHEQUE	230,46	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MATERIEL ECOLE	1 768,59	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER BIBLIOTHEQUE	1 183,86	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER	3 812,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER ECOLE MATERNELLE	415,57	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CHAISE TULIPE	1 707,17	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CHAISES POLYVAL	2 891,78	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PODIUM BARRIERE	5 471,70	0	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur comptable au jour de la cession	Plus ou moins de cession	moins values
07/07/2023	MOBILIER BIBLIOTHEQUE	1 119,81	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	BUREAU CCAS	688,18	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIERS SALLE CONSEIL	6 500,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABLES AERIS SDF	1 465,10	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	BIBLIOTHEQUE MEUBLE	4 602,17	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MEUBLE A LANGER	1 044,60	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	COUCHETTES EMPILABLES	878,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER SALLE ART ECOLE	2 799,83	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CASIERS	501,36	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	Mandat 526 1 2012 FACTURE FAC12CIOL00225	1 900,59	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	DIVERS MEUBLES	13 529,53	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	BUREAU NOIR	8 499,85	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABLES	2 687,71	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CHAISES DECLASSEES	686,02	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CHAISES	254,59	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER CHAISES	928,11	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABLES POLYVALENTES	696,07	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CHAISES	279,89	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABLE POLYVALENTE	84,39	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PRESENTOIR BIBLIOTHEQUE	296,92	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CONTENEUR 660	236,48	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	LIVRES	5 260,32	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CONTENEURS 660 L GRIS	472,96	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	VOLETS ROULANTS ECOLE	3 626,58	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TOUR A BOIS	1 246,47	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	DEBROUSAILLEUSE	640,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CONTENEUR 660 L	953,22	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CONTENEURS ECOLE	476,61	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	26 BANCS PUBLICS	362,71	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	19 BANCS PUBLICS	155,48	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	25 LITS ECOLE	952,75	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PARAPLUIES MARCHE	300,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	COFFRES RANGEMENT ECOLE PRIMAIRE	796,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TAPIS ECOLE MATERNELLE	1 178,06	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TV-DVD-NUMERIQUE	603,90	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MATERIEL SPORT ECOLE PRIMAIRE	1 965,57	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	URNE	271,49	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PERFORATEUR	1 452,29	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CONTAINERS 2X660L ECOLE MATERN	466,44	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	VOLETS ROULANTS SDF	423,25	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	LAVE LINGE CW 8 EC 2 IPSO SEMI	2 570,47	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER BIBLIOTHEQUE	1 158,33	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	RAMBARDES	2 870,40	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	VIDEOPROJECTEUR	716,40	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	DECOUPEUSE	922,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PLAQUE FEUX é MEUBLE BAS	178,99	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	RESERVOIR PARC ARCEAU SOLAIRE	5 171,50	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	BARRIERES POLICE	1 166,10	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	VESTIAIRES SERVICE TECHNIQUE	630,65	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	POMPE DE RELEVAGE	2 132,47	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	REFRIGERATEUR AMERICAIN	789,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER ECOLE	2 578,45	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	SALLE CONSEIL MUNICIPAL	2 802,83	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	VITRINE-URNE-ISOLOIR	814,48	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOTEUR HYDRAULIQUE	1 463,90	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MICRO ONDES	207,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	LAVE VAISSELLE	7 692,67	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	LAVE LINGE é REFRIGERATEUR	788,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CAISSE A OUTIL	1 268,36	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CHAISE CASPIENNE	984,31	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MEUBLES CANTINE SCOLAIRE	4 663,20	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	4 CONTAINERS 770 L	565,47	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MEUBLE BILIBOTHEQUE	2 918,60	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	securisation pont du meinget	1 334,74	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ARROSEUR	1 435,20	0	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur comptable au jour de la cession	Plus de cession	moins values
07/07/2023	VESTIAIRE PR CANTINE	511,29	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ARMOIRE URBA	430,56	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	EDEVIT	1 139,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	GENIN	729,56	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	RENOBLE ALPES METROPOLE	714,66	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	DIVERS MATERIAUX 95 INFERIEURS	342,27	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABLES ET CHAISES	2 052,73	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	2 CONTENEURS VERRES	2 095,93	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MULTIMETRE	90,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CHARIOT SERVICE CANTINE	247,58	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	FONTAINE	625,10	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	BAC ROULANT	422,86	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABLEAU AFFICHAGE	2 090,05	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	meublier cantine	8 672,67	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABLE ET CHAISES MULTI ACCUEIL	862,11	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ordinateur poste compta asus	499,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	pc administration	447,58	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABLE ECOLE PRIMAIRE	297,60	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	Chargeur rapide 12/24 v

	538,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	remplacement micro onde multi accueil	89,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	Création de massif lot de l’eglise
amen	2 406,24	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	prise grosse puissance pour les festivit	509,40	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	SOUFFLEUR	1 271,24	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	VERIF ANNUELLE DES EXTINGUEURS
EXTINCT	596,40	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	bancs ecole	2 924,40	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	deco Noel massif eglise decor poteau gui	2 632,02	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	9 pc +9 ecran salle info ecole	7 186,17	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	CONTENEUR 660 L X2	591,40	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ECHAFAUDAGE	2 016,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ABRIS BOIS MULTI	720,85	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	2 malles jardin pour rangement mat tap	172,66	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	3 structures bâchées 6/3 complètes	4 176,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	pieds de tables marron
	6 295,55	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	deco de Noel divers illumination	1 502,16	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	2 FAUTEUILS URBA ET ACCUEIL	342,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	nouveaux mobiliers CANTINE	4 148,94	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	AMENAGEMENT CLSH OXALIS	1 963,70	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	nouveaux mobiliers ecole	1 212,60	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	MOBILIER CANTINE LIVRAISON PARTIELLE	678,22	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	1Cuisinière ELCTROLUX 1 Réfrigérateur/co	1 268,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	entretien vehicule poid lourd	514,25	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	PANNEAU RAYONNANT MOBILE	399,20	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	12 panneaux rayonnants	15 507,13	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	TABOURET SUR ROULETTES	472,61	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	comnande de fournitures et accessoires mu	149,95	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	2 pc portable 1 DGS 1 DST	918,17	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	FINITION PORTAIL CIMETIERE	1 699,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ILLUMINATIONS	975,24	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ACHAT DES TRANSAT	305,96	0	0,00	0,00	0,00	0,00
07/07/2023	ARMOIRE ET PLASTIFIEUSE BUREAU	328,88	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		320 875,44					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A10.3**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	132 831,31
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	132 831,31
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 346 067,02
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,66

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Ass ST PAUL DE VARCES CULTURE	350,00	Subvention pour l'organisation de la journée du patrimoine
Association CINEMA ST PAUL	200,00	subvention pour la création de l'association
Association SPORTIVE ST PAUL DE VARCES	500,00	subvention pour achat de T-shirts
BODY DANSE	500,00	Subvention pour participation aux stages de danse
CLUB DES MUGUETS	300,00	Subvention pour achat matériel activité arts plastiques
MARTIAL SPORTS	450,00	Subvention pour achat de matériel de sport
SAINT PAUL DE VARCES NATURE	400,00	Subvention pour fabrication hôtel à insectes
SKI SURF PASSION	500,00	Subvention pour aide à la formation de 20 encadrants
UMAC	150,00	Subvention pour achat plaques commémoratives et médailles
USSPV FOOT	2 000,00	Subvention pour aide à la formation des éducateurs
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	5 350,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,97	0,00	0,97
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,97	0,00	0,97
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,53	0,00	4,53	3,70	0,83	4,53
Adjoint administratif territorial	C	0,34	0,00	0,34	0,34	0,00	0,34
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	3,36	0,00	3,36	3,36	0,00	3,36
Rédacteur	B	0,83	0,00	0,83	0,00	0,83	0,83
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,67	9,67	7,22	2,45	9,67
Adjoint technique territorial	C	4,17	1,92	6,09	3,64	2,45	6,09
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	0,83	0,00	0,83	0,83	0,00	0,83
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,75	2,75	2,75	0,00	2,75
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	1,69	1,69	0,98	0,00	0,98
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,29	0,00	0,29
Auxiliaires de puériculture principal de 2ème classe	B	0,00	0,69	0,69	0,69	0,00	0,69
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,80	2,80	2,27	0,53	2,80
Adjoint territorial d'animation	C	2,00	0,80	2,80	2,27	0,53	2,80
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	2,30	3,30	2,67	0,63	3,30
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	0,81	0,81	0,81	0,00	0,81
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,49	1,49	0,86	0,63	1,49
Educateur de Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,53	7,46	22,99	17,34	4,44	21,78

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				121 261,70		
Adjoint technique territorial	C	TECH	381	19 610,91	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	26 421,40	3-2	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	381	13 177,09	A 3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	6 961,84	3-2	CDD CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	368	13 427,22	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	OTR	404	16 129,07	3-2 Autres	CDD Contractuel en CDD
Rédacteur	B	ADM	513	25 534,17	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				145 228,47		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	17 555,61	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	825,84	3-a°	A Contrat d'engagement éducatif
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	1 445,94	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	628,13	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	12 603,35	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	368	17 197,57	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	368	16 107,00	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	8 128,95	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	16 036,04	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	368	16 494,84	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	25 313,61	3-a°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	374,00	3-a°	A Contrat d'engagement éducatif
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	1 137,40	3-a°	A Contrat d'engagement éducatif
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	1 148,40	3-a°	A Contrat d'engagement éducatif
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	1 539,10	3-a°	A Contrat d'engagement éducatif
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	387	8 692,69	3-a°	CDD Contractuel en CDD
TOTAL GENERAL				266 490,17		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.

PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 038-213804362-20240402-240402_DEL09-BF

IV – ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie-SAINT PAUL DE VARCES (38760)
(1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 24/01/2016 - Garantie sur emprunt SAEM LES MOUSSES	SAEM CENTRALE LES MOUSSES	SAEM	SAEM	65 358,90
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
GRENOBLE ALPES METROPOLE	16/12/2011	Attribution de compensation	114 184,00
GRENOBLE ALPES METROPOLE	16/12/2011	Participation statutaire	19 358,01
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : COM2023 COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARCES / N°SIRET : 21380436200019				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 087 669,84	466 489,17	59 131,33	562 049,34
RECETTES	1 361 074,84	145 118,82	33 539,67	1 182 416,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 544 322,45	2 147 375,76	0,00	396 946,69
RECETTES	2 544 322,45	2 346 067,02	0,00	198 255,43

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 087 669,84	466 489,17	59 131,33	562 049,34
RECETTES	1 361 074,84	145 118,82	33 539,67	1 182 416,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 544 322,45	2 147 375,76	0,00	396 946,69
RECETTES	2 544 322,45	2 346 067,02	0,00	198 255,43
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 631 992,29	2 613 864,93	59 131,33	958 996,03
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 905 397,29	2 491 185,84	33 539,67	1 380 671,78

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 087 669,84	466 489,17	59 131,33	562 049,34
RECETTES	1 361 074,84	145 118,82	33 539,67	1 182 416,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 544 322,45	2 147 375,76	0,00	396 946,69
RECETTES	2 544 322,45	2 346 067,02	0,00	198 255,43
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 631 992,29	2 613 864,93	59 131,33	958 996,03
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 905 397,29	2 491 185,84	33 539,67	1 380 671,78

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 522 000,00	9,35	36,31	0,00	915 738,00	0,00
TFPNB	26 300,00	6,53	46,64	0,00	12 266,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	121 100,00	73,09	13,34	0,00	16 155,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BRAISAZ Joël	
CAZAUX Valérie	
CONTARD Raymond	
CURTET Cécile	
FATTORI Cyrille	
FOUILLE Marianne	
GARNIER Lucile	
ORIOU Clotilde	
RICHARD David	
RODARY Cécile	
SIBILLE Mylène	
SPIRHZANZ Guillaume	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.